

Assemblée générale annuelle tenue le 26 mai 2014

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy tenue le mardi 26 mai 2014 à Place 400 (400, rue Main) à Saint John.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Grace Losier, déclare la séance publique ouverte à 10 h 15.

2. Sont présents

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Grace Losier, mairesse de Grand Bay-Westfield, présidente du conseil
Murray Driscoll, maire de Quispamsis, vice-président
Bill Bishop, maire de Rothesay
Bette Ann Chatterton, mairesse de St. Martins
Mel Norton, maire de Saint John
Brenda Rathburn, représentante de DSL
David Rogers, représentant de DSL
Joan Seeley, représentante de DSL
Sandra Speight, représentante de DSL

AUTRES

Jack Keir, directeur général
Marc MacLeod, Gestion des déchets solides de Fundy
Brian Shannon, Commission de services régionaux de Fundy
Ian Macdonald, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Membres des médias

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

Jack Keir avise que deux points doivent être ajoutés : le résultat de l'appel d'offres et les états financiers pour l'exercice terminé le 30 avril 2014.

Joan Seeley demande l'ajout de trois points :

- Élection des dirigeants par vote secret
- Services régionaux de maintien de l'ordre
- Comité des DSL

Proposition : Adopter l'ordre du jour de la réunion du 26 mai 2014 moyennant les ajouts demandés.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Sandra Speight
Vote : proposition adoptée

4. Divulgarion de conflit d'intérêts

Aucun

5.1 Adoption de procès-verbal

Proposition : Adopter le procès-verbal de la séance à huis clos du 8 avril 2014, tel que distribué.

Proposé par : Mel Norton
Appuyé par : Brenda Rathburn
Vote : proposition adoptée

5.2 Adoption de procès-verbal

Proposition : Adopter le procès-verbal de la séance publique du 8 avril 2014 tel que distribué.

Proposé par : Mel Norton
Appuyé par : David Rogers
Vote : proposition adoptée

6. Approbation du rapport annuel

Proposition : Approuver le rapport annuel 2013 de la Commission de services régionaux de Fundy tel que présenté.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Bette Ann Chatterton

Discussion : Jack Keir parle du rapport; 2013 a été l'année de démarrage des activités de la Commission et il s'est fait plus de collaboration en coulisses. Des réunions ont eu lieu régulièrement avec les gestionnaires municipaux; elles ont permis de bonnes discussions sur les possibilités dont la région pourrait profiter.

Un sujet qui est apparu récemment est la signalisation routière; étant donné l'élimination de l'accès au garage provincial des panneaux routiers, nous nous sommes tournés vers le service des achats de la Ville de Saint John pour voir si nous pourrions discuter des options, peut-être nous associer au contrat d'achat de la Ville.

Brenda Rathburn avise que le DSL de Westfield devrait être désigné Westfield Ouest ou Est, plutôt que seulement Westfield.

David Rogers demande si le fait d'avoir un planificateur contractuel plutôt que salarié permettra de constater une différence se traduisant par des économies.

Jack Keir répond que la dépense apparaîtra dans les états financiers à la fin de l'année.

Vote : proposition adoptée

6a. Résultat de l'appel d'offres

Marc MacLeod avise qu'un appel d'offre dont la date de fermeture était le 2 mai avait été lancé pour l'achat d'un camion à benne basculante d'occasion; aucune offre n'a été reçue, donc la CSRF poursuivra d'autres options.

Proposition : Recevoir et classer le résultat de l'appel d'offres tel que présenté.

Proposé par : Murray Driscoll
Appuyé par : Bette Ann Chatterton
Vote : proposition adoptée

6b. États financiers pour l'exercice terminé le 30 avril

Jack Keir et Marc MacLeod donnent un aperçu des états financiers.

Proposition : Accepter et classer les états financiers tels que présentés.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Sandra Speight
Vote : proposition adoptée

6c. Élection des dirigeants par vote secret

Proposition : Élire le président et le vice-président par vote secret.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Sandra Speight

Discussion : Joan Seeley explique que les règlements ne précisant pas le mode de mise en candidature et d'élection des dirigeants alors, il serait possible, selon les règles de procédure Roberts, que ce soit effectué par écrit. De cette façon, personne ne se sentira intimidé ou forcé en votant.

Les règles de procédure Roberts précisent que, si la façon de procéder n'est pas stipulée par les règlements, un membre de l'assemblée peut proposer la procédure à suivre. Les mises en candidature par écrit sont suivies par un vote secret.

Mel Norton commente que même si le vote secret ne lui pose pas de problème, le but à rechercher est d'avoir un vote unanime.

Brenda Rathburn commente que nous ne sommes jamais tous ensemble pour quoi que ce soit. Elle pense qu'il faut travailler ensemble et se dit d'accord pour un scrutin écrit.

Bill Bishop commente que le vote par bulletin écrit n'est pas un problème, mais qu'avec un groupe de cette taille, ce n'est pas nécessaire. Si quelqu'un n'est pas d'accord avec une candidature, il peut toujours en présenter une autre.

Sandra Speight commente que, lors des années précédentes, le vote se faisait en plaçant des noms dans une boîte, alors elle ne voit pas pourquoi ça ne pourrait pas se faire encore. Ça ne regarde personne de savoir comment nous votons, en procédant de la sorte, il n'y a pas de conséquence à dire non.

Sandra Speight ajoute que la question n'est pas la présidence, mais la manière dont nous voulons voter. Au cours des seize derniers mois, il y a eu peu de collaboration; il y a neuf DSL qui ont des opinions, mais vous êtes cinq et nous sommes quatre, alors mon opinion ne compte pas.

Murray Driscoll commente que nos vues ne divergent pas autant qu'on le dit. Nous n'allons pas être d'accord ou voter à l'unanimité sur tous les sujets. Nous devrions suivre la manière normale de recevoir les candidatures, puis si la décision est de tenir un vote secret, faisons-le.

Bette Ann Chatterton commente qu'un vote à main levée ne lui pose pas de problème; elle ne voit pas le besoin d'une mise en candidature et d'un vote par vote secret.

David Rogers commente qu'il croit que la façon dont certains membres sont traités est un problème et qu'il aimerait que les mises en candidature et le vote se fassent par bulletin écrit.

La présidente commente qu'en 1997, lors de la discussion au sujet de la fusion, les communautés se sont senties menacées, mais que nous avons vu les avantages de la collaboration pour prendre des décisions qui sont dans l'intérêt des résidents.

Mel Norton commente que nous avons une possibilité aujourd'hui de tenter de travailler ensemble.

Joan Seeley commente que les DSL comptent pour 47 % de la population, mais 85 % du territoire et 100 % des ressources naturelles, alors nous ne sommes pas intimidés. Mais le conseil n'est pas démocratique à cause du nombre de représentants et le vote va presque toujours du même côté. Si quelqu'un d'autre était à la barre, les choses seraient peut-être différentes.

L'élection des dirigeants se fera par des mises en candidatures ouvertes suivies par un scrutin secret.

Vote : proposition adoptée

6d. Services régionaux de maintien de l'ordre

Joan Seeley avise que les coûts croissants du maintien de l'ordre la motivent à faire la proposition suivante.

Proposition : Que le directeur général étudie rigoureusement le coût actuel des services régionaux de maintien de l'ordre dans la CSR 9 sous l'angle de l'établissement possible d'une force policière régionale et qu'il prépare un rapport pour le conseil sans aucune consultation externe.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Sandra Speight

Discussion : La présidente commente qu'une étude comme celle qui est demandée prendrait de nombreuses semaines et beaucoup de données, car elle impliquerait, entre autres aspects, de comparer les coûts et les degrés de service entre les organisations qui donnent les services.

David Rogers mentionne qu'il y a déjà eu dans le passé une force policière provinciale et qu'il serait peut-être possible d'y revenir.

Joan Seeley commente qu'il doit y avoir moyen de cesser d'utiliser les services de la GRC, après tout, St. George et Blacks Harbour l'envisagent, donc ce n'est pas coulé dans le béton.

Murray Driscoll commente que nous nous sommes déjà passés par là et qu'il n'y a pas de volonté dans sa ville de changer le mode actuel de maintien de l'ordre.

Mel Norton commente que même si la proposition est bonne, la Ville de Saint John ne peut pas, ni maintenant ni dans un avenir prévisible, opter pour autre chose que sa force policière actuelle, en raison du régime de retraite. Et, comme la politique de la GRC a changé, Saint John ne peut pas recourir à ses services. Cette option doit être écartée.

Par contre, la Ville de Saint John a la capacité de fournir une force policière régionale, donc cette option pourrait être offerte aux communautés intéressées.

Jack Keir commente que l'option proposée par Mel Norton demanderait une analyse complètement différente et franchement plus facile qui comporterait moins d'obstacles que la préparation d'un rapport sur les coûts de maintien de l'ordre de toute la région. La présidente commente que sa Ville a eu ce problème quand les normes ont changé et que la police de l'époque ne pouvait pas respecter les nouvelles normes. La Ville avait alors invité les corps policiers de la région à présenter des soumissions pour desservir la ville; la seule soumission reçue avait été celle de la GRC. Cette étude a été approfondie et onéreuse, mais elle nous a donné un service dont nous sommes très satisfaits.

Joan Seeley dit qu'elle demande que nous analysions toutes les dépenses des services de maintien de l'ordre pour présenter les options possibles.

Jack Keir demande d'avoir des directives claires quant à ce que le conseil veut qu'il étudie et ce qu'il présente comme résultats et rapport.

La présidente commente que des services régionaux de maintien de l'ordre ne pourraient pas se faire étant donné que la Ville de Saint John ne peut pas utiliser les services de la GRC. Donc, les options seraient soit la Ville de Saint John, soit la GRC.

Mel Norton présente une proposition modifiée sur le sujet du maintien de l'ordre régional.

Proposition : Que le directeur général étudie rigoureusement le coût de services policiers qui seraient fournis par le Service de police de la Ville de Saint John à l'ensemble de la Commission de services régionaux de Fundy ainsi qu'aux communautés individuellement sans qu'elles aient d'autres coûts à payer, et présenter au conseil un rapport en ce sens.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Sandra Speight

Murray Driscoll demande s'il est bien clair qu'on ne s'attendra pas, après le fait, à ce qu'une communauté soit obligée d'adopter la proposition.

La présidente répond que c'est bien le cas et que toute communauté désireuse de se retirer de la proposition en aura la possibilité.

Jack Keir avise que le rapport donnera la procédure à suivre pour obtenir la permission du ministre. De plus, s'il constate, en faisant l'étude, que des coûts additionnels seront nécessaires, il reviendra au conseil pour autorisation.

Vote : proposition adoptée
contre : Bill Bishop et Murray Driscoll

6e. Comité des DSL

Joan Seeley avise qu'elle aimerait proposer de former un Comité des DSL pour discuter des affaires des DSL sans que les municipalités fassent obstruction. Le Comité se réunirait dans les bureaux de la CSRF au besoin pour discuter d'idées qui seraient ensuite présentées au conseil.

La présidente demande à M. Macdonald si le processus existe pour les CSR lors des réunions du comité consultatif de discuter d'idées individuelles ou collectives pour ensuite les transmettre à la CSF.

En tant que gestionnaire régional des services locaux, Ian Macdonald répond que oui, c'est un des aspects des réunions trimestrielles du comité consultatif.

Joan Seeley commente que cinq maires de municipalités sont au conseil, et qu'ils votent presque toujours en bloc de sorte que nos idées ne mènent à rien. C'est un problème démocratique de ce conseil.

Jack Keir avise que le gouvernement provincial a établi une formule selon la population et que les DSL de la région ont 11 % de la population; donc il ne devrait y avoir qu'un seul de leurs représentants au conseil, cependant par souci de justice, le gouvernement a fixé un minimum à quatre membres.

Murray Driscoll commente que la démocratie est à l'œuvre ici, même lorsque ça n'en a pas l'air et que les municipalités ne votent pas en bloc.

Jack Keir demande s'il devrait y avoir d'autres réunions du comité consultatif régional et suggère que M. Macdonald pourrait envisager la possibilité.

Joan Seeley accepte de retirer sa proposition étant donné qu'il existe déjà un comité (le comité consultatif régional) pour s'occuper des problèmes et préoccupations des DSL.

7. Élection de dirigeants

Jack Keir demande des mises en candidature à la présidence.

Bill Bishop propose Grace Losier au poste de présidente. Mel Norton appuie la proposition. M^{me} Losier accepte d'être mise en candidature.

Sandra Speight propose Mel Norton à la présidence. David Rogers appuie la mise en candidature. M. Norton refuse d'être mis en candidature.

Sandra Speight propose Murray Driscoll à la présidence. Joan Seeley appuie la mise en candidature. M. Driscoll refuse d'être mis en candidature.

Le directeur général demande s'il y a d'autres candidatures et, comme il n'y en a pas d'autre, le directeur général déclare Grace Losier élue par acclamation à la présidence du conseil.

Jack Keir demande ensuite des mises en candidature à la vice-présidence :

Grace Losier propose Murray Driscoll à la vice-présidence. Bill Bishop appuie la mise en candidature. M. Driscoll accepte d'être mis en candidature.

Sandra Speight propose Joan Seeley à la vice-présidence. Brenda Rathburn appuie la mise en candidature. M^{me} Seeley refuse d'être mise en candidature.

Le directeur général demande s'il y a d'autres candidatures et, comme il n'y en a pas d'autre, le directeur général déclare Murray Driscoll élu par acclamation à la vice-présidence du conseil.

8. Rapport de construction et de planification

Proposition : Accepter et classer le rapport de construction et de planification tel que déposé.

Proposé par : David Rogers
Appuyé par : Bette Ann Chatterton
Vote : proposition adoptée

9. Éclaircissement du point 22 des projets de communauté hôte

Jack Keir explique que ce point résulte d'une demande formulée à la réunion du mois dernier pour avoir des précisions au sujet du projet 22, soit celui de l'Epworth Park Outing Association, qui est dans la liste des projets de communauté hôte de CMEI. Comme le mentionne la lettre reçue de l'Association, la demande de financement a été retirée.

10. Appui de CMEI à l'option de réacheminement des déchets

La présidente mentionne qu'avant le rapport au conseil et conformément au permis d'exploitation, une présentation du Comité sur le réacheminement des déchets a été donnée à CMEI et que ce groupe a choisi d'appuyer l'option 3.

Jack Keir avise que l'affaire est énorme et qu'elle aura un impact financier pour les communautés touchées, il reste donc beaucoup de travail pour trouver des arguments convaincants. Il semble que nous pourrions avoir une estimation des coûts, etc. en juillet ou en septembre.

11. Levée de la séance

La présidente déclare qu'avant la levée de la séance elle veut mentionner l'inauguration officielle du sentier Blueberry Hill le 14 juin. Ce sentier résulte d'un don de terrain du Forever Nature Trust et il relie Grand Bay-Westfield à Saint John.

Proposition : Lever la séance à 12 h 40.

Proposé par : Bill Bishop
Appuyé par : Joan Seeley
Vote : proposition adoptée

ADOPTÉ (date) _____

Grace Losier, présidente du conseil

Jeanne DeCourville, secrétaire de séance